

Colonne1	Colonne2	Colonne3
PIECE CONCERNEE	MODIFICATION APPORTEE	OBSERVATION
1) Rapport de présentation		
1.1. Notice de présentation		
	Les cartographies présentant la zone 1AU sont modifiées pour tenir compte des nouveaux contours de la zone 1AU suite à la recommandation du commissaire-enquêteur (voir ci-dessous)	Les autres recommandations du commissaire-enquêteur qui portent sur la conception de la future opération seront prises en compte le cas échéant, une fois le projet défini par l'opérateur et la commune. Ces recommandations pourront alors être réintégrés dans l'OAP correspondante.
	La surface de la zone 1AU est modifiée dans le document : 7,1 ha contre 6,9 ha initialement	
	Le tableau des surfaces p.36 est modifié pour tenir compte des modifications apportées aux contours de la zone 1AU	
1.2. Evaluation environnementale		
	Le Résumé Non Technique (RNT) est complété. La présentation de l'état initial est renforcée et la démarche itérative ayant permis d'ajuster les contours de la future zone 1AU est étayée dans le RNT	
	La surface de la zone 1AU est corrigée (voir ci-dessous) : 7,1 ha contre 6,9 ha initialement ; la cartographie est ajustée en conséquence	
	Les modalités de concertation mises en place durant la réalisation de l'évaluation environnementale sont désormais précisées	

La méthodologie retenue pour permettre de dégager et pondérer les enjeux à retenir est désormais précisée dans le rapport d'évaluation. Elle fait l'objet de la partie 6 du document
L'état initial portant sur la météorologie est complété par les données suivantes : phénomènes météorologiques, potentialités énergies renouvelables, vulnérabilité du territoire au changement climatique, synthèse
Une partie hydrogéologie est ajoutée c) 3.2.5) Milieu aquatique
La partie concernant le SAGE Orne Aval et Seulles est complétée (pp.17 et suiv.)
Une synthèse sur la partie géologie et hydrogéologie est ajoutée (i) 3.2.5)
Une partie 3.6.7) portant sur les nuisances sonores est ajoutée
Une partie 3.6.7) portant sur les nuisances électromagnétiques est ajoutée
La partie 3.6.6) portant sur la qualité de l'air est complétée. Une sous-partie c) Conséquences de la pollution atmosphérique sur la santé est notamment ajoutée
Une synthèse sur les nuisances - 3.6.9) est ajoutée
La partie 4 "Interrelation des éléments de l'environnement" est complétée
Une introduction et une précision méthodologique est ajoutée à la partie 5
Une mesure d'évitement est ajoutée concernant la consommation en eau potable

	Une sous-partie 5.2.15) sur les impacts sur la gestion des eaux pluviales et mesures associées est ajoutée
	Une sous-partie 5.2.2) Impacts sur le sol, la géologie l'hydrogéologie et mesures associées est ajoutée
	Des mesures de réduction sont ajoutées concernant l'impact sonore du projet
	La partie impacts sur la qualité de l'air et le dérèglement climatique est renforcée
	La partie impacts sur la vulnérabilité vis-à-vis des risques naturels est complétée
	Une sous-partie 5.2.4) Impacts permanents sur les milieux naturels, la faune, la flore et mesures associées est ajoutée
	La sous-partie 5.2.9) Impacts sur les transports et déplacements est complétée sur le volet "mesures d'accompagnement"
	3) Règlement graphique
Modification des contours de la zone 1AU	Les contours de la zone 1AU sont légèrement modifiés afin de permettre à l'exploitant agricole de manœuvrer sur la parcelle avec son matériel. Cette modification fait suite à la recommandation n°6 du commissaire-enquêteur